

Comment bien préparer votre retraite Conseils pour la prévoyance financière





Chaque chose en son temps

Le temps passe très vite. A peine a-t-on fêté ses 30 ans que l'on se retrouve déjà à contempler les 40, 50 ou 60 dernières années qui se sont écoulées. A chaque période de vie, ses objectifs individuels. Mais il y a un plan qu'il convient de suivre régulièrement, tout au long des années: le plan de prévoyance retraite.

35 - 50ans

Epargnez le plus tôt possible

50-59

ans

Effectuez concrètement votre planification

> 60 ans

Agissez de manière ciblée

> A partir de ans

Restez flexible

Vous êtes dans la force de l'âge, tant sur le plan professionnel que privé. Vous avez atteint certains objectifs et peut-être avez-vous même déjà pu concrétiser l'un de vos rêves. Durant cette période de vie, il est important de réfléchir à son avenir et d'établir une base financière solide pour sa prévoyance vieillesse.

Quelles sont vos attentes à l'égard de la retraite? Dressez un bilan de votre situation personnelle. Calculez votre niveau de vie. Prenez des mesures de prévention concrètes afin d'éviter d'éventuelles lacunes de prévoyance, au moment de la retraite.

Vous approchez de la retraite. Vérifiez votre plan de financement, informez-vous sur les conditions de versement de la rente auprès de l'AVS et de votre caisse de pension. Pensez suffisamment tôt à votre avenir et investissez dans votre prévoyance.

Vivement la retraite! Profitez de la vie, mais vérifiez périodiquement votre situation financière afin de procéder à d'éventuels ajustements. Si vous restez en forme et en bonne santé, vous avez encore de nombreux beaux jours devant vous.

Partez à la retraite en toute sérénité

La retraite est un sujet d'actualité, car notre société vieillit. En 2050, plus de 2,5 millions de personnes auront plus de 65 ans en Suisse, soit 50% de plus qu'aujourd'hui.

En parlant d'aujourd'hui; réfléchissez-vous déjà à votre retraite et à votre prévoyance? Avezvous déjà une idée concrète de comment utiliser votre futur temps libre? Peut-être épargnez-vous déjà depuis longtemps en vue de la retraite? Ou vous avez tendance à procrastiner, quand il s'agit d'épargne?

Durant les entretiens, nous entendons souvent dire: «Si seulement je m'en étais occupé-e plus tôt... Mais lorsque j'étais plus jeune, j'avais d'autres priorités». Cette manière de penser et la volonté d'organiser sa vie au mieux ne sont pourtant pas incompatibles avec la prévoyance. Au contraire, une planification financière précoce joue un rôle essentiel dans la prévoyance.

Nous serions ravis de vous accompagner sur ce chemin.







Raiffeisen Suisse et Pro Senectute associent leurs compétences en matière de prévoyance, de planification de la retraite et de planification successorale. L'objectif commun de cette coopération: la population suisse doit pouvoir vieillir de manière autonome, tout en y étant préparée au mieux.

Thèmes essentiels pour votre avenir

Une histoire personnelle A la suite d'un divorce, Thomas Zufferey s'est retrouvé dans une situation financière délicate. A juste titre, il se demandait si son revenu lui serait suffisant à la retraite. Une assistante sociale l'a aidé à éclaircir sa situation.

Quel type de logement à la retraite Actuellement, votre logement correspond à vos besoins. Mais dans dix ans, son entretien ne sera-t-il pas trop onéreux? Voici les raisons pour lesquelles il est judicieux de s'interroger sur son logement, en vue de son utilisation une fois à la retraite.

Bilan de situation Une fois que vous aurez clarifié vos besoins, il faudra vous poser une question cruciale: me sera-t-il possible de conserver mon niveau de vie actuel à la retraite? Un bilan de situation vous apportera des réponses.

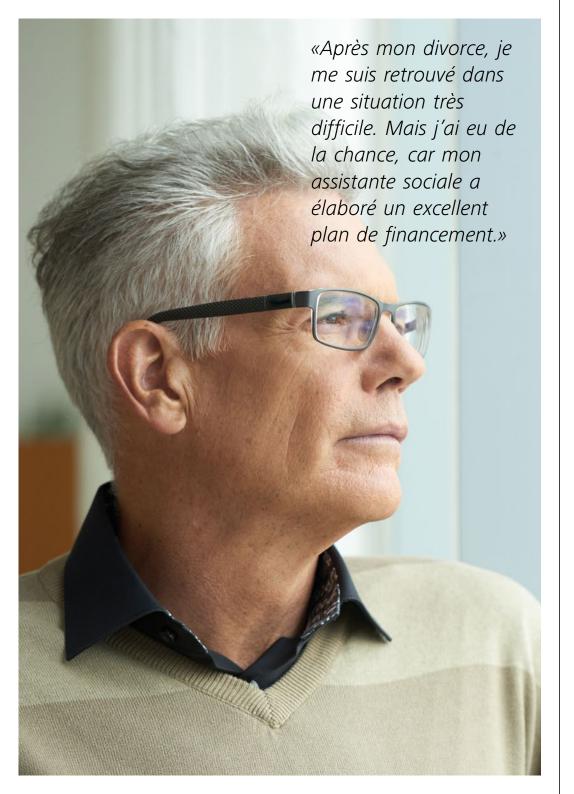
Votre budget pour la retraite Plus la liste de vos dépenses sera détaillée, plus il sera facile d'estimer le capital nécessaire pour la retraite. Voici ce à quoi vous devriez penser.

Optimisez vos finances Planifier son budget est une tâche complexe. Il arrive parfois qu'on en néglige certains aspects importants. Trouvez le bon interlocuteur pour vous aider.

Conseils pour votre avenir Avez-vous pensé à tout? Dix conseils précieux pour bien préparer votre retraite.







De la chance dans son malheur

beaucoup d'argent, notamment sa maison à faire face à la situation au moment de sa il voit venir sa retraite en toute sérénité car après un calcul minutieux et la mise en place de mesures d'épargne ciblées, vivre correctement, malgré tout.

Intégrez vos besoins essentiels à votre budget

Plus tôt vous aurez réfléchi à la vie que souhaiterez mener à la retraite, plus vous serez en mesure d'aborder cette étape de vie sereinement. Pour cela, il faut examiner précisément vos besoins futurs: souhaitez-vous continuer à travailler? Y a-t-il des activités onéreuses que vous ne souhaitez en aucun cas abandonner? Votre logement actuel sera-t-il encore adapté à vos besoins futurs? Avez-vous mis en place une bonne prévoyance santé? Nous avons réfléchi à ces questions et vous présentons sur les pages suivantes quelques réflexions, pour une retraite la plus sereine possible.



La vie professionnelle



Pour bon nombre de personnes, la vie active ne s'arrête pas au moment de l'âge ordinaire de la retraite. De plus en plus de personnes décident en effet de partir en retraite anticipée. D'autres, au contraire, choisissent ou sont obligées de travailler au-delà de l'âge officiel de la retraite. Quoi qu'il en soit, la situation professionnelle a des conséquences importantes sur la situation financière, avant comme après le départ à la retraite.

Retraite anticipée

Si vous savez déjà que vous ne souhaitez pas ou ne pourrez pas travailler jusqu'à l'âge de 64 ou 65 ans, ne tardez pas à vous préoccuper du financement de votre retraite. Il est ainsi possible d'épargner le capital nécessaire pour combler les éventuelles lacunes. Car une retraite anticipée s'accompagne toujours d'un prélèvement anticipé sur le capital de vieillesse, ce qui implique une réduction de la rente. Si une retraite anticipée n'est financièrement pas envisageable, une retraite partielle peut représenter une solution appropriée. A partir de 58 ans, il est possible de percevoir une partie de l'avoir de vieillesse de sa caisse de pension. La valeur du capital dépend du degré de la retraite partielle. Une retraite anticipée coûte souvent plus cher qu'on ne le pense, elle doit donc être évaluée au cas par cas.

Continuer de travailler à la retraite?

De nombreux actifs ne se sentent pas prêts à partir à la retraite à 65 ans, ils souhaitent pouvoir continuer à travailler. D'autres sont obligés de continuer à travailler car ils n'ont pas les moyens de prendre leur retraite à l'âge officiel. En continuant à travailler, l'avoir de vieillesse peut être augmenté et un ajournement de la rente de vieillesse à vie permet de la majorer.

Bénévolat

De nombreuses personnes décident aussi de consacrer leur temps libre à des causes humanitaires ou environnementales. Ils prennent des responsabilités importantes et apprécient le changement par rapport à leur ancien quotidien professionnel. De plus, ils rendent un immense service, qui suscite bien souvent une grande reconnaissance.

Souhaitez-vous vous engager en faveur des personnes âgées? N'hésitez pas à vous informer sur les diverses possibilités existantes auprès de Pro Senectute: **prosenectute.ch/benevolat**

Le domicile





Avoir son propre logement est un besoin fondamental. C'est là que nous nous sentons à l'aise et que nous sommes chez nous. C'est pourquoi peu de personnes sont prêtes à y renoncer. Mais qu'en est-il lorsque les forces déclinent? Lorsqu'il devient difficile de s'occuper du jardin? Lorsque l'accès au logement devient pénible sans ascenseur? Lorsque certaines pièces ne sont plus utilisées?

Dans une telle situation, un déménagement peut être ressenti comme une étape très difficile. Mieux vaut anticiper et réfléchir à certaines questions à temps: mon logement sera-t-il encore adapté à mes besoins et serai-je encore en mesure de le financer dans cinq, dix ou quinze ans? De nos jours, il existe nombre de solutions pour mener une vie relativement indépendante, à un âge très avancé.

Vous retrouverez de nombreuses informations à ce propos sur **prosenectute.ch/logement**

Davantage d'informations sont aussi disponibles en ligne sur RaiffeisenCasa.ch.

Le bien-être



Cela commence en prenant de l'âge: un petit bobo par-ci, une douleur par-là...
Brusquement, il y a des dépenses auxquelles on ne pensait pas «lorsqu'on était jeune».
Mieux vaut prendre des mesures préventives avec une alimentation équilibrée, par exemple, de l'activité physique et des interactions sociales, car ces dernières favorisent le bien-être mental et physique. Pro Senectute propose une multitude d'activités sportives et culturelles destinées à favoriser le bien-être mental et physique à tout âge.

Toutefois, on ne peut jamais exclure qu'à partir d'un certain âge, vous puissiez avoir besoin d'aide, de suivi ou d'aller plus souvent chez le médecin. Pensez à vérifier les prestations de votre assurance maladie. Vérifiez comment couvrir et financer les éventuelles dépenses supplémentaires liées aux soins ambulatoires.

Des événements graves et inattendus peuvent aussi survenir. Brusquement, nous ne sommes plus en mesure de prendre des décisions par nous-mêmes. Cela peut se produire à tout âge. C'est pourquoi nous vous encourageons à réfléchir à un mandat pour cause d'inaptitude et à anticiper le cas d'incapacité de discernement.

Nous ne savons jamais ce que la vie nous réserve. Définissez ce qui est important pour vous en rédigeant des directives anticipées, un mandat pour cause d'inaptitude et en prenant d'autres dispositions: **docupass.ch/fr**

Les loisirs





Lorsque l'on prend sa retraite, on dispose du jour au lendemain de beaucoup plus de temps libre. Certains utilisent ce temps libre additionnel pour s'adonner à des loisirs. D'autres planifient les longs voyages qu'ils avaient toujours voulu faire, mais pour lesquels le temps leur avait manqué. Les loisirs et les voyages représentent des dépenses, c'est pourquoi vous devriez évaluer à l'avance les coûts de ces activités et réfléchir à comment les financer

Les sociétaires Raiffeisen bénéficient d'une vaste palette d'offres de loisirs sur memberplus.raiffeisen.ch et de même auprès de Pro Senectute: prosenectute.ch/loisirs.

La CarteCulture permet par ailleurs aux personnes dont le budget est limité d'accéder à prix réduit à des offres culturelles, sportives et de formation via carteculture.ch.

La vie sociale



La situation familiale revêt une grande importance pour la planification financière. Un célibataire a des besoins différents d'un couple, avec ou sans enfants. A cela s'ajoute le fait que certains événements peuvent se produire au cours d'une vie: un divorce, le décès du conjoint, la naissance d'un enfant à 45 ans et plus, l'accueil chez soi d'un parent âgé, des dettes qu'un ami ne peut plus rembourser... Ce ne sont que quelques exemples qui démontrent que bien souvent, on ne pense pas à l'impact que certains événements peuvent avoir sur notre situation financière à la retraite. Nous y réfléchissons et prévoyons le nécessaire avec vous.













Bien arrivés à destination

Bregnard ont voyagé à travers l'Europe à retapé eux-mêmes. Plus tard, ils ont fondé le 3^e pilier, car il a dû financer les études de ses deux enfants. Avec son revenu dans la

A présent, venons-en aux calculs

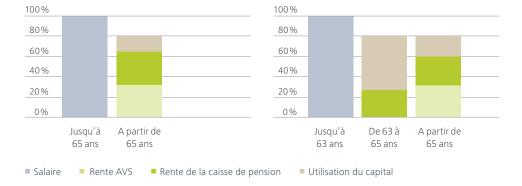
Vous connaissez vos besoins, ceux relatifs à votre logement, vos loisirs, votre environnement social et savez déjà si vous souhaitez continuer à travailler après l'âge de la retraite ordinaire ou si vous préférez opter pour une retraite anticipée. Il est alors temps de se poser une question primordiale: serez-vous en mesure de conserver le même niveau de vie à la retraite?

La retraite ordinaire

Lorsque vous prenez votre retraite à 64 ou 65 ans, vous recevez la rente AVS et la rente de la caisse de pension ou le capital de caisse de pension. Pour maintenir votre niveau de vie, vous avez besoin d'environ 80% de votre dernier revenu. Les écarts de revenus doivent être couverts par l'épargne, si celle-ci est disponible.

La retraite anticipée

Une retraite anticipée a des effets à long terme, qu'il convient d'intégrer suffisamment tôt dans vos calculs. La rente AVS n'est en effet versée qu'à partir de 65 ans. En attendant, vous vivez d'une rente de la caisse de pension réduite et de vos économies. Cela signifie que vous devez compenser un écart de revenu important, sur une durée assez longue.

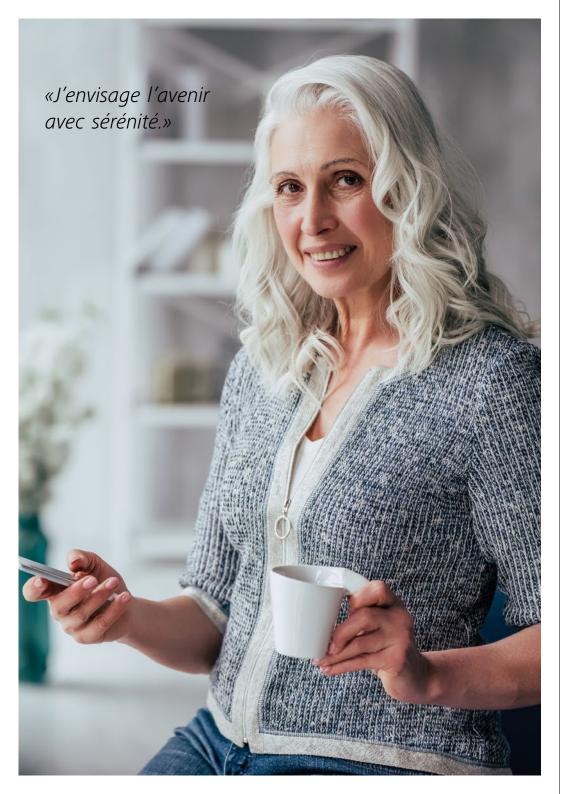


Le bilan de situation personnelle

Définissez le moment adapté pour votre départ à la retraite en répondant à quelques questions essentielles.

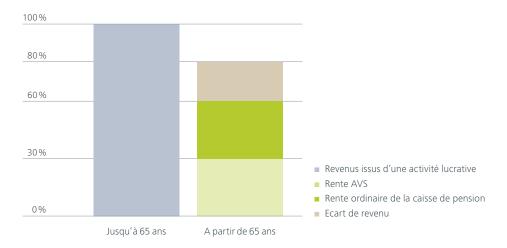
A quel âge est-ce que je souhaite me retirer de la vie active?
Quelle est la valeur de mon patrimoine et comment est-ce que je souhaite l'utiliser?
Sur quelles sources de revenus et prestations de soutien (AI, PC, allocations pour impotents) puis-je compter?
Sous quelle forme est-ce que je percevrai les prestations de la caisse de pension (rente ou capital)?
Quelle est ma disposition à prendre des risques par rapport à mon capital de vieillesse?
Est-ce que je souhaite transmettre une partie de mon patrimoine de mon vivant sous forme de donation ou d'avance d'hoirie?
Quelles sont les dépenses que je pourrai éviter une fois à la retraite?

Est-ce que je pourrai conserver d'éventuelles hypothèques ou bien devrai-je les amortir?



Passez les dépenses du quotidien à la loupe

L'étape suivante consiste à élaborer un budget. Ainsi, vous pourrez déterminer si vous serez en mesure de conserver votre style de vie à la retraite. Si ce n'est pas le cas, vous pourrez encore procéder à quelques ajustements ou prendre d'autres mesures d'épargne. Ici encore, la règle de mise est la suivante: plus tôt vous planifiez, mieux vous serez préparé-e pour votre retraite.



Partons du principe que vous prenez votre retraite à l'âge ordinaire de 65 ans et que votre revenu nécessaire pour la retraite se monte à 80 % de votre dernier salaire. Avec la rente AVS (1er pilier) et la rente de la caisse de pension (2e pilier), l'écart de revenu sera dans ce cas de 20 %, pour autant que vous n'ayez pas versé de cotisations d'épargne à la prévoyance privée (3^e pilier).

Les principes de base de la prévoyance vieillesse

Le principe des trois piliers est le fondement de la prévoyance vieillesse en Suisse.

1er pilier: l'AVS

La rente AVS est déterminée par rapport à l'âge de la retraite ordinaire. Son montant dépend du revenu moyen et du nombre d'années de cotisations. Lorsque l'on n'a pas suffisamment cotisé, il faut s'attendre à une réduction de la rente. La rente minimale est de CHF 1195.00, la rente maximale s'élevant à CHF 2390.00. Les couples mariés et les partenaires enregistrés perçoivent ensemble au maximum CHF 3585.00 (chiffres 2021).

Prestations complémentaires (PC)

Si les revenus des 1^{er} et 2^e piliers et vos économies ne vous permettent pas de subvenir à vos besoins, vous pouvez prétendre à des prestations complémentaires. Le montant de ces versements est calculé en fonction de votre situation personnelle et financière. Si vous percevez une rente de survivant, celle-ci sera remplacée par la rente de vieillesse après le départ à la retraite, à moins que son montant ne soit plus élevé que celui de la rente de vieillesse. C'est avec plaisir que nous vous aiderons à effectuer le calcul définitif.

2e pilier: la prévoyance professionnelle

La prévoyance professionnelle vise à atteindre, avec le 1er pilier, un revenu de la rente équivalant à 60 % du dernier salaire. L'avoir épargné de la caisse de pension se compose de vos propres versements et de ceux de l'employeur. Cet avoir de vieillesse peut être perçu sous forme de capital ou de rente, selon le règlement de la caisse. Ce dernier se base sur le taux de conversion en vigueur.

3º pilier: la prévoyance privée

La prévoyance privée est volontaire; elle vise à combler des lacunes de prévoyance et à la constitution d'un patrimoine. Elle peut se faire en passant par une banque ou une assurance et est déductible des impôts. Son objectif est de couvrir les 20 % de revenus manquants une fois à la retraite, afin de percevoir une rente à hauteur de 80 % du dernier salaire et dans le meilleur des cas, même plus.

Le coût de la vie

Les dépenses du quotidien jouent un rôle majeur. Il convient pour cela de distinguer les dépenses fixes des dépenses variables car cela vous aidera à élaborer un budget détaillé pour votre retraite.

Les dépenses fixes

Logement

Le loyer mensuel ou les dépenses liées au logement en propriété, y compris les frais annexes.

Santé

Primes d'assurance maladie, visites chez le médecin, médicaments, éventuels frais supplémentaires liés aux soins.

Impôts

Charges fiscales annuelles.

Assurances

Ménage, responsabilité civile, véhicules, assurances vie, etc.

Transports

Abonnement de transports en commun, frais liés au propre véhicule (entretien, carburant, leasing).

Télécommunications

Frais pour abonnements de téléphonie mobile et fixe, télévision et accès internet.

Les dépenses variables

Education et divertissements Théâtre, cinéma, spectacles, formations et séminaires, etc.

Voyages et loisirs

Vacances et voyages de plus longue durée, loisirs, activités sportives (y compris le matériel).

Petits plaisirs

Un verre de vin, un repas pris à l'extérieur, la consommation de cigarettes, etc.

Vie quotidienne

Lunettes, lentilles de contact, appareils auditifs et autres moyens auxiliaires, ménage et hygiène, vêtements / cosmétiques, animaux de compagnie, mobilier, cadeaux, etc.

Vous n'avez rien oublié? Vérifiez bien dans vos documents personnels les dépenses régulières qu'il vous faut encore intégrer à votre calcul.

Calculez votre retraite

Lorsque toutes les dépenses pertinentes ont été notées, vous pouvez établir votre budget. N'oubliez pas de prendre en compte d'éventuels acquisitions et investissements. Pensez aux possibles donations et avances d'hoirie, à votre état de santé, à votre hypothèque... Tant que la valeur locative s'applique, il peut être judicieux d'adapter l'amortissement de la somme hypothécaire à votre capacité financière. Pensez également aux variations des intérêts hypothécaires et autres intérêts.

Le but de l'élaboration d'un budget est d'avoir à disposition autant de revenu que nécessaire au maintien de votre niveau de vie et cela, dans la mesure du possible, sans restrictions considérables ni problèmes financiers. Si toutefois cela devait être le cas, il vous faudra alors vérifier votre droit aux assurances sociales complémentaires.

Grâce à notre planificateur de retraite, vous pouvez élaborer votre budget en ligne en quelques étapes: raiffeisen.ch/calculateurretraite.

Vous trouverez de plus amples informations sur **prosenectute.ch/finances** ou avantage.ch. Les séminaires d'AvantAge vous aident à vous préparer à la retraite.

Votre budget personnel

			Situation annuelle
Revenus [CHF]	Situation	Situation	après le départ à
Revenus (nets), y compris ceux du / de la partenaire	mensuelle actuelle	annuelle actuelle	la retraite
Rentes AVS / AI, caisse de pension, PC			
Autres revenus			
Total des revenus			
Dépenses fixes [CHF]			
Logement (loyer, logement en propriété y compris les frais annexes)			
Santé (primes d'assurance maladie, visites chez le médecin, frais liés aux soins de santé)			
Impôts (dépenses fiscales annuelles)			
Assurances (ménage, responsabilité civile, véhicules, assurances vie etc.)			
Transports (abonnement de transports en commun, entretien du véhicule)			
Télécommunications (abonnements pour le téléphone mobile, le téléphone fixe, la télévision et internet)			
Dépenses variables [CHF]			
Education et divertissements (théâtre, cinéma, spectacles, expositions, formations et séminaires etc.)			
Voyages et loisirs (activités sportives)			
Petits plaisirs (un verre de vin, un repas pris à l'extérieur, la consommation de cigarettes etc.)			
Vie quotidienne (lunettes, lentilles de contact, appareils auditifs, ménage et hygiène, vêtements / cosmétiques, animaux de compagnie, cadeaux etc.)			
Total des revenus			
Total des dépenses			
Excédent / Déficit			

Trouvons ensemble la solution adéquate



Il y a des milliers de raisons de se réjouir de l'arrivée à la retraite. Ne vous laissez pas décourager si l'analyse de vos revenus et de vos dépenses devait vous révéler quelques points inquiétants ou si vous n'arrivez plus à vous y retrouver, parmi tous ces chiffres et toutes ces informations. Venez simplement nous rendre visite avec vos documents.

Nous analyserons ensemble votre situation, discuterons de vos besoins et estimerons vos dépenses futures. A partir de ces données, nous élaborerons différentes solutions de financement et vous aiderons à faire le bon choix afin de façonner votre avenir comme vous le souhaitez.

Reconsidérez le tout une seconde fois

Réfléchissez bien à ce qui restera vraiment indispensable une fois que vous serez à la retraite. Laissez reposer vos calculs quelques temps et faites vos comptes à nouveau.



Optimisez vos finances

Une fois à la retraite, est-il vraiment indispensable de rester dans un appartement en location trop grand et onéreux? Est-il possible de réaliser des économies dans certains domaines, sans devoir pour cela se restreindre pour autant? Y a-t-il des choses que vous n'utilisez pas (plus) et qui représentent des dépenses inutiles?



Economisez

Le 3° pilier offre de nombreux avantages. Il vous évite d'une part des écarts de revenus à la retraite et d'autre part, il est déductible des impôts. Ce sont deux arguments de poids pour investir dans la prévoyance privée. L'épargne privée vous apporte en effet une certaine sérénité pour l'avenir.



Faites-vous conseiller

Un avis extérieur neutre est précieux pour estimer votre situation financière. Si vous avez des doutes quant au niveau de vie à atteindre à la retraite, n'hésitez pas à vous faire conseiller. Nous restons volontiers à votre entière disposition.



N'hésitez pas à demander de l'aide

Si en dépit de toutes les mesures d'épargne, votre niveau de rente à la retraite s'avère insuffisant, il est toujours possible de déposer une demande de prestations complémentaires. Le calculateur de prestations complémentaires (PC) est d'ailleurs disponible sur prosenectute.ch/pc



Soutien privé

Mais que faire, dans le pire des cas? Il faut savoir que des fondations et les églises peuvent compléter les aides de l'Etat grâce à leurs aides financières privées. Avec son fonds d'aide individuelle, Pro Senectute est aussi à vos côtés pour vous aider, si vous ne recevez aucune autre aide financière.



Mieux vaut tard que jamais

la vie lui a plutôt souri. Elle a suivi plusieurs 32 ans et acheté un appartement en par exemple d'acheter de nouveaux meubles en Engadine. Un jour, elle a cependant reçu un appel de la part de son fiduciaire, qui avait d'épargne avait été calculé trop juste pour de manière ciblée, durant les dernières années

Bien planifier votre retraite, c'est déjà faire la moitié du chemin!

- 1. Pensez suffisamment tôt à votre départ à la retraite et cela également dans le cas d'une retraite anticipée.
- 2. Informez-vous le plus tôt possible sur votre prévoyance vieillesse et déterminez le revenu dont vous disposerez à la retraite, ainsi que le capital qui vous sera nécessaire pour maintenir votre niveau de vie. Demandez gratuitement votre relevé de compte auprès de la caisse AVS, afin de pouvoir effectuer une évaluation à temps.
- 3. Prenez les bonnes mesures afin de combler les éventuels écarts de revenu. Pour cela également, demandez votre relevé de compte auprès de la caisse AVS.
- 4. Vérifiez de temps à autre vos dépenses fixes et variables car celles-ci peuvent évoluer avec le temps.
- 5. Faites régulièrement le point sur votre situation de vie car vos besoins et dépenses ne seront certainement pas les mêmes à 40 ou à 60 ans.
- 6. A la retraite, les exigences relatives au logement évoluent. Posez-vous la question de savoir si votre logement correspondra toujours à ces besoins ou non.
- 7. A la retraite, la santé occupe généralement une place plus importante. Prenez en compte différents scénarios et leurs conséquences financières.
- 8. La retraite permet d'avoir plus de temps libre pour les loisirs. Cela signifie donc davantage de dépenses. Elaborez un budget précis pour vos loisirs et voyages.
- Listez vos dépenses et relevez les variations les plus importantes. C'est la seule façon de pouvoir réagir à temps, pour garder suffisamment d'argent à disposition.
- 10. N'hésitez pas à vous faire aider en faisant appel à un conseiller. Un avis extérieur neutre est souvent constructif.

Demandez conseil et en route vers l'avenir!

Cette checklist indique les documents que vous devriez apporter lors de votre entretien conseil à la Banque. C'est simple: plus nous avons d'informations, plus notre conseil sera efficace.

Relevés de comptes bancaires et postaux incluant le pilier 3a
Relevés de titres et de dépôts courants
Imposition actuelle et/ou déclaration d'impôts, pour les indépendants également le bilan et le compte de résultat des trois dernières années
Relevés de compte de votre compte individuel de l'AVS et/ou le calcul anticipé de la rente AVS
Certificats et règlements de la caisse de pension
Assurances vie: polices et conditions du contrat (CGA), données relatives à la valeur de rachat (VR)
Assurance de rentes: polices et conditions du contrat (CGA), données relatives à la valeur de rachat (VR)
Documents relatifs au logement en propriété / à l'immeuble, par ex. contrat de vente, relevé des intérêts etc.
Contrat de mariage
Pacte successoral
Testament
Le budget que vous avez élaboré

Nous nous réjouissons de partir avec vous à l'assaut de votre avenir et de rester longtemps à vos côtés pour vous accompagner pendant votre retraite.

Ne gardez que le meilleur pour vous

Nous ne pouvons pas vous garantir un avenir sans nuages, car celui-ci dépend de nombreux facteurs sur lesquels nous n'avons pas d'influence. Mais nous pouvons tirer le meilleur parti de votre situation financière, afin que vous puissiez profiter de votre retraite en toute sérénité.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner sur le thème de la retraite. Vous retrouverez de plus amples informations sur raiffeisen.ch/retraite, prosenectute.ch/retraite et avantage.ch

Notes personnelles

Votre conseiller se fera un plaisir d'étudier avec vous votre planification de la retraite.
Vous retrouverez de plus amples informations sur raiffeisen.ch/retraite